

# QU'ON SE LE DISE...

Commune d'Aspres-sur-Buëch

Avril 2019



Chères Aspriennes, Chers Aspriens,

C'est avec grand plaisir que nous vous adressons ce numéro de printemps de la gazette communale. Sa publication trimestrielle est, je pense, très appréciée même si toutes les informations communales sont également visibles sur le site internet de la mairie.

L'hiver s'est donc achevé, un hiver particulièrement doux cette année avec un faible enneigement en plaine. Le nouvel engin acquis par la commune n'a, de ce fait, pas été étrenné et les consommations de sel ont été moins importantes que les années précédentes.

La fin de l'hiver, c'est la période des comptes de résultat de l'exercice précédent avec un examen attentif des dépenses et des recettes réalisées. L'analyse de la situation budgétaire, le recensement des besoins et la programmation des opérations d'investissement vont permettre d'élaborer les propositions budgétaires 2019 qui seront soumises au conseil municipal du 14 avril prochain.

Votre équipe municipale est donc actuellement plongée dans la préparation du budget 2019, le dernier de ce mandat.

Je terminerai en rappelant que vous aviez été informés de l'ouverture au secrétariat de mairie d'un cahier de doléances citoyennes ceci dans le cadre du grand débat national. Je vous informe que ce cahier d'un faible contenu sur notre commune a été transmis aux services de l'État fin février.

Bien à vous,  
Votre Maire,  
Françoise PINET



# LES ÉCHOS DU CONSEIL MUNICIPAL



## Réunion du 14 Mars 2019

Tous les conseillers présents sauf Joris GIRARD (pouvoir à Françoise PINET), Céline PIERROT (pouvoir à Christine DELORME) et Julie GAY-PARA

Les délibérations suivantes ont été adoptées :

### ↳ COMPTE ADMINISTRATIF 2018

#### **Budget - Commune - Section de fonctionnement**

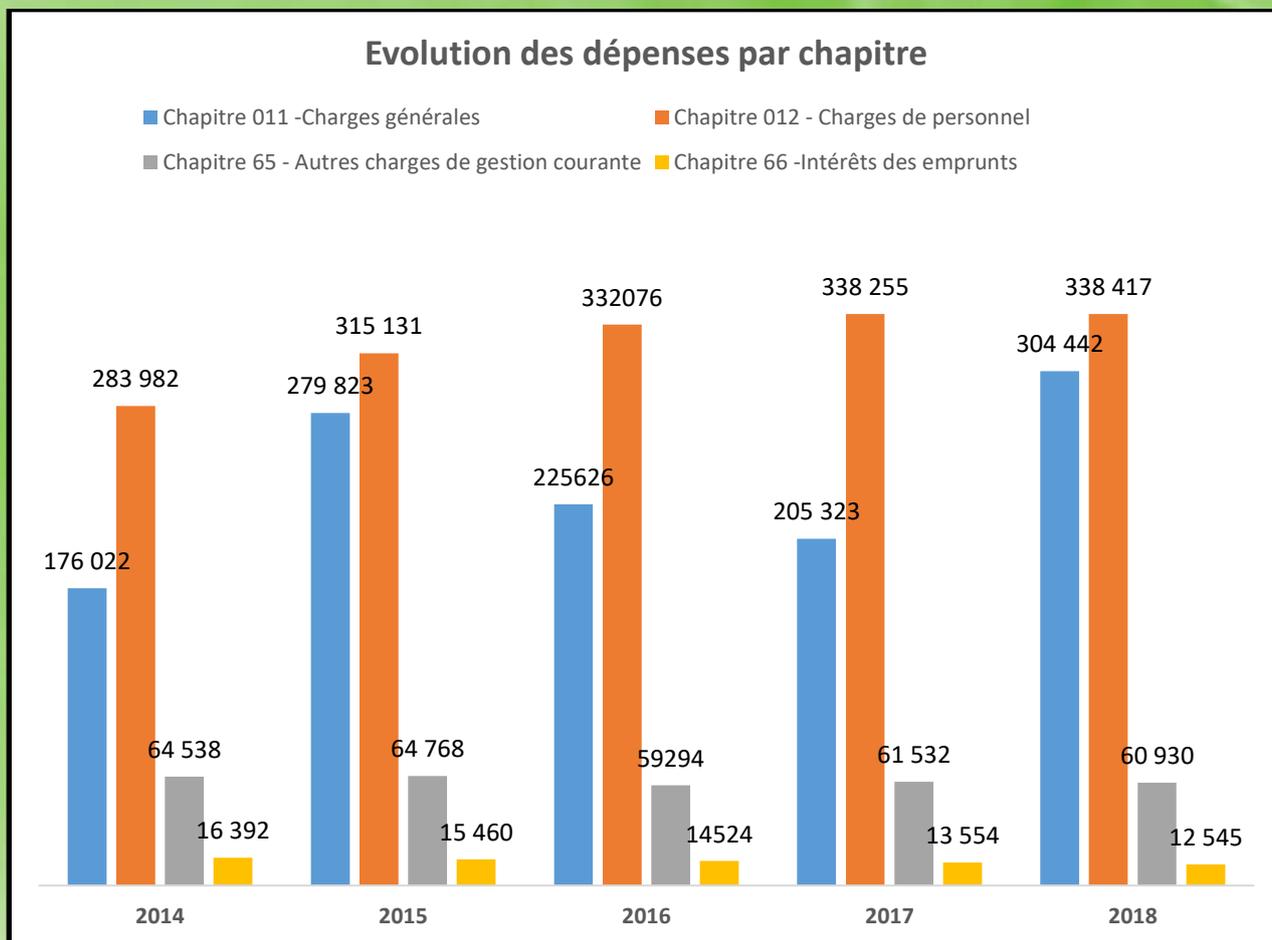
Le résultat de l'exercice 2018, après prise en compte du résultat de l'exercice 2017 incorporé en 2018, se traduit par un excédent de **928 940,60 €**.

De l'examen des dépenses réalisées en 2018 il ressort les observations suivantes :

- Au niveau des dépenses, une forte augmentation des charges générales résultant de l'augmentation des dépenses d'entretien de la voirie (92 265,74 € en 2018 et 35 196,96 € en 2017) et l'inscription de dépenses liées à la convention avec le SYME05 dans le cadre de l'aménagement de la traversée du village (15 383,18 €)
- Au niveau des recettes, la baisse des remboursements des frais de fonctionnement de l'école et de la cantine par les communes environnantes résultant de la diminution du nombre d'élèves inscrits.

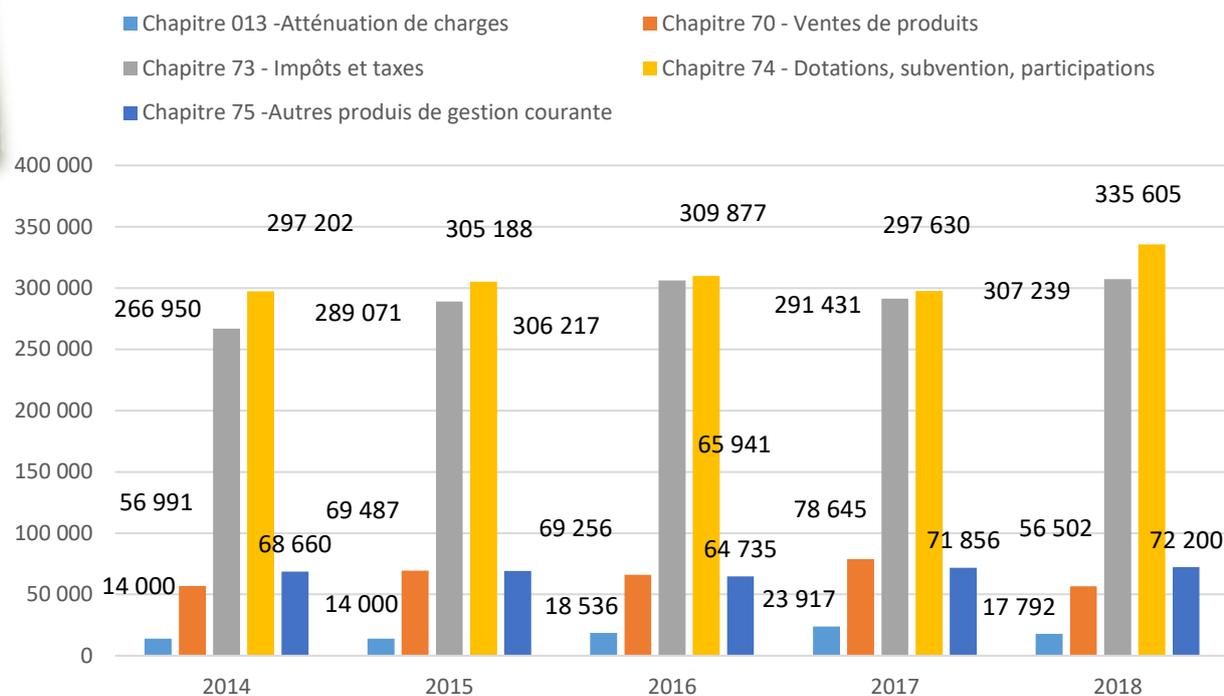


Les graphiques ci-dessous détaillent l'évolution des dépenses et des recettes de 2014 à 2018 par chapitre :





## Evolution des recettes par chapitre



### Budget- Commune - Section d'investissement

Le résultat de l'exercice se traduit par un excédent de 44 677,82 €. Après incorporation du résultat de 2017 soit un déficit de 156 721,83 € le résultat de l'exercice 2018 se traduit par un déficit de **112 044.01 €**.

### Budget - Eau et assainissement - Section de fonctionnement

Le résultat de l'exercice se traduit par un déficit de 5 632,96 €. Après incorporation du résultat de 2017 le solde excédentaire est de **23 500,79 €**. Le déficit de l'exercice résulte notamment de la hausse de la consommation électrique (station d'épuration) et de l'augmentation de la redevance versée à l'Agence de l'Eau.



### Budget - Eau et assainissement - Section d'investissement

Concernant la section d'investissement le résultat est excédentaire à hauteur de 357 141,38 €. Au regard du résultat de 2017 incorporé au budget soit un déficit de 57 951,46 € le résultat de l'exercice se traduit par un excédent de **299 189,92 €**.

L'importance de ce résultat résulte du solde de l'emprunt souscrit pour la construction de la station d'épuration. Ce solde nécessiterait le remboursement des encours de la dette. Toutefois, les indemnités sollicitées par l'organisme prêteur d'un montant important doivent être inscrites en section de fonctionnement ce qui pose un questionnement compte tenu du peu



de marge disponible sur cette section. Par ailleurs, des excédents doivent être conservés pour assurer le financement des études du nouveau schéma directeur d'assainissement et des travaux sur le réseau notamment pour ceux qui seront certainement préconisés par ce schéma et dont le coût est inconnu à ce jour.

### **Budget - Caisse des écoles - Section de fonctionnement**

Le résultat de l'exercice se traduit par un déficit de 2 138,44 €. Après intégration de l'excédent de 2017 soit 4 940,16 € le solde est excédentaire de 2 801,72 €.

### **Budget - Enfance/Jeunesse - Section de fonctionnement**

Le résultat excédentaire constaté s'élève à 29 100,10 €. Compte tenu de la première année de fonctionnement du service aucun résultat n'a été incorporé en 2018.

### **Budget - Enfance/Jeunesse - Section d'investissement**

Le résultat déficitaire s'élève à 656,31 €.

### **↳ DEMANDE DE SUBVENTION A LA REGION POUR L'ACQUISITION DE LA PROPRIETE ALBRAND**

Montant prévisionnel de l'acquisition :  
257 000 €

Montant de la subvention sollicitée auprès de la Région au titre du Fonds Régional d'Aménagement des Territoires (30 %) :  
77 100 €



### **↳ DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT :**

- Pour le programme annuel d'entretien de la voirie communale
- Pour l'installation d'un poteau incendie au Serre Gras

## **LE POINT SUR LES TRAVAUX**



### **① L'extension de l'école**



Il faudra attendre début juillet aux grandes vacances scolaires pour le commencement des travaux d'extension des trois salles de classe au rez de chaussée de l'école communale.

Le gros œuvre serait réalisé pendant les 2 mois d'été. Les travaux à l'intérieur se poursuivraient à la rentrée de septembre, ce qui ne gênerait en aucun cas le bon déroulement de la scolarité des enfants. Afin de pallier l'absence d'une salle de classe, un algéco sera installé dans la cour et une classe provisoire sera aménagée dans la salle de motricité, jouxtant la maternelle.

### **② L'élagage des arbres**

Les platanes de la route de Valence auront droit à une coupe de printemps cette année.





### ③ *L'accessibilité de la mairie*

Les travaux d'accessibilité de la mairie sont bel et bien terminés. Cet hiver, les agents techniques ont installé du côté de la rue de la Cime une rampe extérieure pour sécuriser la montée des personnes à mobilité réduite, puis ont rénové la montée d'escalier.

Un grand bravo à ces messieurs pour leur superbe travail d'aménagement !

### ④ *L'entrepôt des services techniques*

L'aménagement de l'entrepôt des services techniques situé en zone artisanale la Condamine continue.

Les agents vont pouvoir bénéficier d'une station de lavage pour les véhicules de la commune très prochainement.

*Dernier engin de la commune : un tracteur dédié au déneigement, au chargement, au transport de matériel divers...*



### ⑤ *Les travaux d'entretien de la voirie communale*

Pour cette année 2019, la programmation sera la suivante :

- Chemin des Moulettes Basses
- Chemin de la Condamine (partie basse)

## *LES AUTRES TRAVAUX SUR LA COMMUNE*

### ① *Travaux dans le Grand Buëch*

L'automne dernier des travaux ont été effectués dans le lit du Grand Buëch de Lus La Croix Haute à Aspremont par le Syndicat Mixte de Gestion et d'Aménagement du Buëch et de ses Affluents (SMIGIBA). Il s'agissait du broyage de la végétation, colonisant les iscles, du labourage en profondeur des bancs et de la création à certains endroits d'un chenal. Plusieurs personnes nous ont fait part de leur étonnement face au chamboulement du paysage : un lit du Buëch totalement méconnaissable à certains endroits avec des entassements de végétaux broyés et des monticules de graviers.



Le SMIGIBA évoque des travaux de prévention contre les inondations et donc la protection des personnes et des terres.

Des travaux coûteux qui nous questionnent sur leur utilité réelle car après tout le Buëch est le seul maître de son chemin et la nature reprend toujours le dessus.



## ② Reconstruction du pont sur le Buëch



Si nous avons pu voir des engins défricher autour du pont du Buëch en février dernier, ce n'est que le 20 mars qu'ont débuté les travaux de reconstruction du pont sur le Buëch pour une durée de 6 mois.

La circulation de tous les véhicules sera réglementée :

- \* La vitesse pourra être limitée à 50 km/h sur une distance de 100 m. de part et d'autre du chantier,
- \* Les dépassements pourront être interdits 200 m. de part et d'autre du chantier,

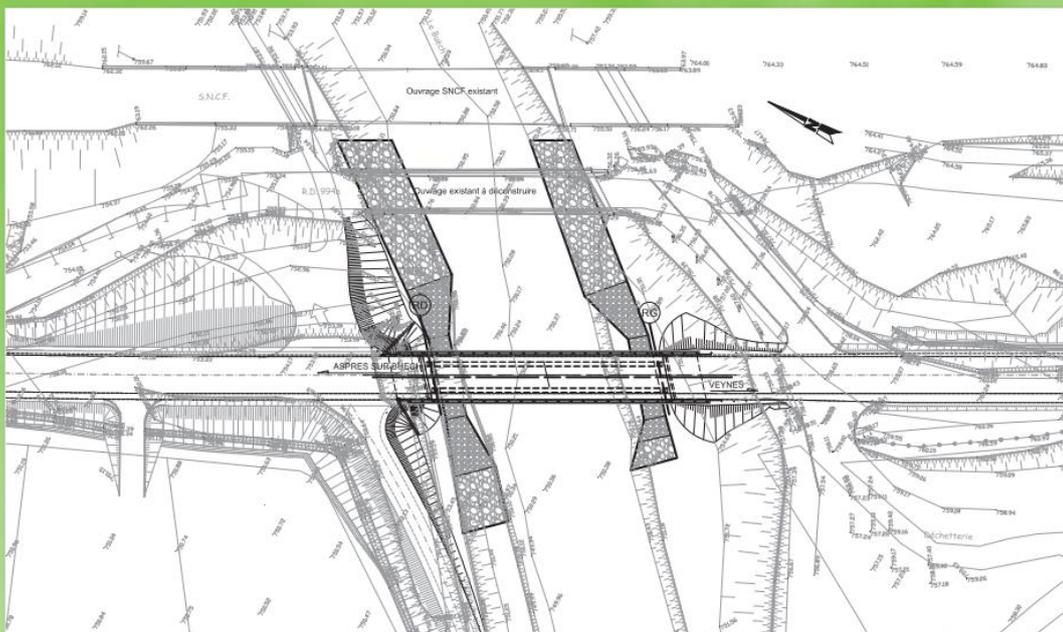
\* La circulation de tous les véhicules sera réglementée par alternat au moyen de feux tricolores ou de panneaux autorisant le passage et l'arrêt alternatifs des véhicules,

\* La circulation de tous les véhicules pourra être coupée pendant des périodes de 20 minutes maximum avec rétablissement d'au moins 10 minutes. Aucune déviation ne sera mise en place.

\* Le « parking » donnant sur la route de la digue et cette même route ne seront plus accessibles. Seule la digue pourra être rejointe en passant par le chemin de la Condamine.

\* L'accès à la déchetterie ne devrait poser aucun problème.

Afin de réduire le trafic routier pendant cette période de travaux, Madame le Maire a saisi le département des Hautes-Alpes pour que le col des Eygaux puisse être rouvert à la circulation des poids lourds.



# ACTIONS ! JEUNESSE...



Il y a du mouvement au service Actions Jeunesse !

- **Une nouvelle organisation.**

Le service « Actions/Jeunesse » est géré depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 par la commune d'Aspres-sur-Buëch. Suite au départ de Madame Véronique Eyraud chargée de nouvelles fonctions à la communauté de communes depuis le 1<sup>er</sup> mars, ce service a dû se réorganiser.

Monsieur Benjamin Peyret, en fonction depuis bientôt 7 ans en qualité de directeur de l'Accueil de Loisirs sans Hébergement, est désormais responsable du service en remplacement de Madame Eyraud et ceci sur un mi-temps. Il conserve, en effet, ses fonctions d'animateur sur son autre mi-temps.

Madame Sophie Bertrand et Monsieur Nicolas Espié continuent leurs fonctions d'animateurs référents respectivement des 3 - 5 ans et des adolescents. Madame Marija Pierson est recrutée pour compléter le mi-temps de Monsieur Peyret.

Le service accueille cette année Madame Justine Viriot, en formation BPJEPS. Dans le cadre de cette formation, elle initie un projet d'activités intergénérationnel mettant en lien les enfants de l'accueil de loisirs et les adhérents du club des aînés.

Ce projet s'est déjà illustré par l'organisation de la Grande Lessive : exposition éphémère d'œuvres artistiques étendue dans le Parc des Séquoias sur des fils avec des pinces à linge, le 28 mars.

Ce lien entre les générations continuera par différentes activités, comme du chant, des contes, du jardinage...



- **Les vacances de Printemps sont bien remplies !**



→ Pour les 6-11 ans : le sport à l'honneur avec notamment sortie au centre sportif du Dévoluy sur l'invitation du centre « les Yetis » du Dévoluy et mini stage de VTT avec le Club Alpin Français Buëch-Dévoluy (et leur moniteur)

→ Pour les 3-5 ans : le printemps s'installe, cela amènera les enfants à des balades bucoliques, des activités manuelles colorées et des jeux extérieurs pour profiter du soleil revenu !

→ Pour les ados : sorties piscine, ciné, bowling, Sportland au Dévoluy...

→ Et pour tous : une semaine à la découverte du monde marin avec à la clé, une sortie familiale ouverte aux enfants et aux familles à Marineland le vendredi 19 avril ! Renseignement à découvrir sur le site internet [www.actionsjeunesse.fr](http://www.actionsjeunesse.fr) et inscription en ligne [alsh@actionsjeunesse.fr](mailto:alsh@actionsjeunesse.fr).





- **Les Mercredis de la fin de l'année** : un projet autour de l'environnement va être mis en place avec le groupe des 6-11 ans à la maison du parc : tri sélectif et mise en place de composteur, jardinage à la Maison du Parc, nichoir à oiseaux... le tout agrémenté d'explications pédagogiques par les animateurs...

- **La Fête de fin d'Année de l'Accueil de Loisirs** : mardi 18 juin, à partir de 18 heures ! Entrée libre pour profiter du spectacle de l'atelier Théâtre, de la projection du diaporama de l'année, d'une exposition de l'atelier Arts Plastiques de la Faurie, du théâtre d'impro de l'équipe des ados du collège de Veynes... Une buvette sera tenue par les jeunes de la Junior Association "Buëch qui Bouge", permettant en outre le financement de leur projet de voyage à Vancouver au Canada pour l'été 2020.

- **Les Séjours de l'été** :

- Pour les 4 - 6 ans : un séjour en gîte la semaine du 15 au 19 juillet.

- Pour les 7 - 11 ans : - le kiddyraid, au bord du lac de Serre-Ponçon, du 9 au 11 juillet, pour un séjour de compétition sportive fun et bon enfant par équipe de 3.

- un séjour-camping en Ardèche Méridionale, au bord de l'Ardèche, du 29 juillet au 2 août : sur les traces des Cro-Magnons, visites, tirs à l'arc, canoë...

- Pour les Ados :

- un séjour-camping en Ardèche également, du 22 au 26 juillet : randonnée aquatique, canyoning, visites de villages parmi les plus beaux de France...

- un séjour à Nice, du 5 au 9 août : plongée, baignade, Monaco et son aquarium...



## Quelques données 2018 du Service Actions Jeunesse

170 enfants inscrits

15 297 heures facturées

Un budget de fonctionnement de 212 102,47 €

**ATTENTION!**

### Nouvelles adresses !

[www.actionsjeunesse.fr](http://www.actionsjeunesse.fr) pour trouver les infos de l'accueil de loisirs.

[alsh@actionsjeunesse.fr](mailto:alsh@actionsjeunesse.fr) pour communiquer avec les animateurs.

### Et toujours vos contacts :

- Benjamin, responsable du service et animateur référent 6 - 11 ans : 04.92.58.79.63 / 07.85.55.87.71.

- Sophie, animatrice référente 3 - 5 ans : 06.42.84.03.00.

- Nicolas, animateur référent ados : 06.42.84.03.01.



# ON EN PARLE !



Chez les Sapeurs-Pompiers d'Aspres-sur-Buëch, ce sont 33 femmes et hommes qui se mobilisent pour assurer votre sécurité.

Bon nombre d'entre eux ont été mis à l'honneur lors de la Sainte-Barbe 2018 : décorations, nouveaux grades, promotions, départs à la retraite...

Bravo à eux pour leur engagement au quotidien !

Parmi les promus, le Capitaine Antoine GIMENEZ a été élevé au grade de Commandant ; il fait partie des tout jeunes retraités du centre.

Le Lieutenant Laurent MOURRE, chef de centre, a été promu Capitaine, il est épaulé par son adjoint, l'Adjudant-chef Sébastien GIMENEZ, promu quant à lui au grade de Lieutenant.



Antoine GIMENEZ entouré de ses enfants et petits-enfants

## sapeur-pompier + volontaire = moi aussi



Qu'en dites-vous ? Pour tout renseignement, n'attendez plus !  
Contactez le chef de centre au 06.16.68.88.89.

# LES FESTIVITÉS À VENIR



**Dimanche 14 Avril**

La **Coraline**, chorale de la Roche des Arnauds, présentera son répertoire de chants variés le **dimanche 14 avril** en l'église d'Aspres.

Prenez note de ce rdv ! à 17 heures !  
Entrée gratuite, participation au chapeau !



**Mardi 18 Juin**

Le service Actions Jeunesse fêtera la fin de l'année scolaire (voir article ci-dessus !) à partir de 18 heures à la Maison pour Tous.

**-vendredi 28 juin-**

**-samedi 29 juin-**

Le site du Chevalet vibrera aux notes de rap - électro - ragga - rock - reggae - soul... les 28 et 29 juin prochain ! Namaste nous promet un festival haut en couleurs, dans la joie et la bonne humeur !



**Vendredi 21 Juin**

La fête de la musique à Aspres ? elle sera célébrée avec DéciBabel !

RDV au parc des séquoias à partir de 21 heures pour un concert Rythm'n'pop au son de chansons françaises !



## INFORMATIONS DIVERSES



La mise en place du répertoire électoral unique permet à chaque citoyen inscrit sur les listes de bénéficier d'un numéro d'électeur. Chacun recevra courant du mois d'avril une nouvelle carte électorale.

Prochain rendez-vous à la Maison pour Tous → **dimanche 26 mai 2019** pour élire les députés représentant la France au parlement européen.

### Histoire de virus



Si vous rencontrez une anomalie sur votre prochaine facture d'eau (abonnement), nous vous prions de bien vouloir nous en excuser et nous le signaler. Indépendante de notre volonté, la grippe n'aura pas eu la peau des secrétaires cet hiver mais bel et bien de notre système informatique qui a mis HS nos logiciels. Merci de votre compréhension.



Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2019/2020 sont ouvertes !

Les dossiers sont à retirer puis à remettre au secrétariat de mairie (aucun formulaire ne sera donné par le Directeur de l'école).

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter au 04.92.58.68.42.



Que serait notre environnement sans nos amis les bêtes ? morose.... Mais pour que la cohabitation entre ces animaux à quatre pattes et les citoyens soit en osmose, les propriétaires se doivent de respecter quelques règles primaires !

Tenir les chiens en laisse, ne pas les laisser divaguer aux quatre coins de rues... c'est valable aussi pour les équidés ! les cavaliers n'ont pas à aller chercher loin pour trouver un pré - histoire de faire la pause...



Un village fleuri , c'est un village embelli et propre, pour le bien-être de tous !

## Réglementation sur l'emploi du feu



Depuis le 15 mars, le cadre de la réglementation sur l'emploi du feu, le département est placé en période orange.

Notre commune étant placée en zone où le débroussaillage est obligatoire, vous devez vous assurer de prendre toutes les précautions nécessaires avant de nettoyer et brûler vos végétaux verts :

- Rédiger une déclaration préalable auprès de la mairie,
- Informer les pompiers (18/112) le matin même de l'emploi du feu en précisant sa localisation
- Profiter d'un temps calme
- Effectuer le brûlage entre 10H et 15H
- Ne jamais laisser le feu sans surveillance
- Disposer de moyens permettant une extinction rapide
- Eteindre totalement le feu avec le départ du chantier et au plus tard avant 15 heures.

STOP !!!



Attention, tout feu est interdit en période rouge ! mais également interdit à n'importe quelle période par vent supérieur 40 km/h ! Mieux vaut reporter votre brûlage que de prendre des risques inutiles !



La Maison de Services au public à Aspres-sur-Buëch vous propose un atelier numérique en vue de la déclaration de revenus :

- \* Lundi 15 avril ou lundi 6 mai à 14 heures  
→ FranceConnect et moi
- \* Lundi 29 avril ou lundi 13 mai à 14 heures  
→ Ma déclaration en ligne.

Renseignement au  
04.92.58.66.36.

Inscription  
obligatoire au  
même numéro !

Service gratuit !

<https://www.msap-buechdevoluy.fr/>

**DÉCLARATION EN LIGNE**  
L'IMPÔT S'ADAPTE À  
VOTRE VIE

Maison de services au public de Veynes  
impots.gouv.fr  
Maison de services au public

**Le prélèvement à la source n'annule pas la déclaration des ressources !**

En 2019,  
la déclaration **en ligne** est  
**obligatoire** pour tous.

Du 10 avril au 21 mai.

Musée des antiquités

IPNS - Msap de Veynes



Et si la Maison  
du Parc offrait un  
logement ?

En raison de l'absence  
d'offres de location pour le  
local professionnel sis à la  
Maison du Parc (locaux de  
l'ancien office notarial), la  
commune envisage de louer  
éventuellement ces locaux  
pour un usage d'habitation.

Les personnes intéressées  
sont priées de se faire  
connaître au secrétariat de  
mairie.

## ÉTAT CIVIL



### Décès

- Mme Désirée ROUX, le 26 octobre 2018
- M. Camille PAGLIAROLI, le 19 janvier
- Mme Jeanne MORGAND, le 31 janvier
- Mme Ghislaine GIMENEZ, le 3 février
- M. Joseph LIVET, le 5 février
- M. Georges TOURTET, le 20 février
- M. Richard MIRAS, le 10 mars
- Mme Juliette MUSOLINO, le 15 mars
- M. Lucien HIGOUNINC, le 23 mars



### Naissances

Lucas PISTONO, né le 28 février, fils de  
Thomas et Céline PIERROT, conseillère  
municipale et petit-fils de Rosette PIERROT,  
notre cantinière 😊



### Mariage

Mme Coralie MERLIN et M. Brice EVRARD,  
le 9 février



Et n'hésitez plus !  
Téléchargez l'application PanneauPocket sur votre  
smartphone pour être informé de l'actualité communale !

Retrouvez-nous sur  
[www.mairie-aspres-sur-buech.fr](http://www.mairie-aspres-sur-buech.fr)

